
Conseil du centre de loisirs du 19 novembre 2019

Participants :

- Aurélie Castelao, directrice service enfance jeunesse
- Guillaume Vandendorre, directeur adjoint service enfance jeunesse
- Mr Dechelette, adjoint au maire chargé des affaires scolaires de l'enfance et de la jeunesse
- Anne-Lise Marsadie et Christelle Pereira Dos Reis, élus aux affaires scolaires
- Christelle Mercier, gestionnaire service scolaire
- Animateurs : Benoît, Laëtitia, Marine
- Représentants des parents d'élèves CIPES et FCPE

- **Equipe enfance jeunesse**

L'équipe est composée de 11 animateurs et 2 directeurs.





Laetitia et Benoît sont respectivement référents enfance et jeunesse.

Alex remplace JB qui a démissionné l'année dernière.

Fyona remplace Angélique qui est en congé parental.

Gaëlle est à la fois femme de ménage et animatrice.

Les nouveaux animateurs sont présentés sur la page Instagram de l'accueil de loisirs (accueildeloisirsdeservon) où de nombreuses informations sont postées quotidiennement.

Le trombinoscope sera également disponible en ligne prochainement sur le nouveau site Internet de la mairie.

Marine et Laetitia sont responsables de l'organisation des séjours.

• **Nouvel accueil pour les familles**

Les familles ne rentrent plus dans le centre de loisirs depuis le 21 octobre.

Les raisons expliquant ce choix sont multiples :

- Sécurité renforcée
- Flux d'adultes trop importants dans le centre les mardi et jeudi
- Problèmes de gestion du portail
- Parents qui stagnent dans le centre pour discuter

Suite à plusieurs échanges avec les centres des alentours, il a été décidé de procéder désormais ainsi.

Dispositif mis en place

- Goûter tous ensemble de 16h30 à 16h50
- Répartition des enfants d'élémentaire dans différentes salles de la mairie entre 17 et 18h. Tous les enfants ne peuvent pas rester dans le centre car les effectifs sont trop importants pour le local. Les enfants de maternelle restent dans le bâtiment. La répartition des enfants a été faite en fonction des effectifs présents chaque jour. Les classes ont été combinées de façon à avoir des groupes homogènes en nombre et respectant les **taux d'encadrement légaux** :
 - o 1 animateur pour 8 enfants de maternelle
 - o 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire
- 18h : retour de tous les enfants au centre de loisirs – les effectifs sont moindres à cette heure et permettent un rassemblement sur site.
- Accueil au nouveau portail : un animateur accueille les parents, un autre prépare les enfants.

Un document expliquant la répartition a été remis aux familles, publié sur Instagram et affiché sur les panneaux dédiés.

ALP SOIR Récupération des enfants entre 17h et 18h
du 4 novembre au 20 décembre 2019
Après 18h les enfants sont à l'accueil de loisirs

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Mme PECHINOT	CP	Salle de la halle	Salle du grenier	Espaces Jeunes	Espaces Jeunes
Mme BOIGEAUD MEYER	CM1	Salle de la halle	Salle des moissons	Espaces Jeunes	Salle polyvalente Roger Coudert
Mme TRAN	CE1	Accueil de loisirs	Salle polyvalente Roger Coudert	Salle polyvalente Roger Coudert	Accueil de loisirs
Mme GONCALVES	CE1/CE2	Espaces Jeunes	Espaces Jeunes	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs
Mme HEUCLIN	CM1/CM2	Espaces Jeunes	Espaces Jeunes	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs
Mmes ELISEE/FAISANT	CE1/CM2	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs	Salle du grenier	Salle polyvalente Roger Coudert
Mme CANONNE	CE2	Accueil de loisirs	Accueil de loisirs	Salle du grenier	Salle polyvalente Roger Coudert
Mme DUPONT	CM2	Salle du grenier	Salle polyvalente Roger Coudert	Salle polyvalente Roger Coudert	Espaces Jeunes
Mme BRISHOUAL	CP	Salle du grenier	Salle polyvalente Roger Coudert	Salle polyvalente Roger Coudert	Salle du grenier

Remarque des parents d'élèves CIPES : la communication reste compliquée entre l'accueil de loisirs et les parents, certains ne voulant pas s'inscrire sur les réseaux sociaux.

Piste à étudier : utiliser l'application Toute mon Année utilisée par l'école pour regrouper les informations importantes et les diffuser plus facilement.

Retours négatifs sur la nouvelle organisation

- Beaucoup de trajets pour les parents dans le cas où ils ont plusieurs enfants à récupérer : c'était déjà le cas avant puisque les enfants allaient à la salle Roger Coudert ;
- Perte en pédagogie : les activités en salle sont plus limitées ;
- Moins de mixité : les enfants ne retrouvent pas forcément leurs amis comme avant ;
- Les animateurs ont moins de temps à consacrer aux parents le soir.

Points positifs de la nouvelle organisation

- Centre beaucoup plus calme ;
- Moins de temps pour les parents pour déposer les enfants le matin ;
- Les animateurs voient TOUS les parents contrairement à avant où si certains ne venaient pas vers eux, aucun échange n'avait lieu.

Aurélien insiste sur le fait que si des parents ressentent le besoin d'échanger sur certaines problématiques liées à l'accueil de loisirs, Guillaume et elle sont disponibles tous les soirs sur RDV pour les recevoir.

Autre amélioration prévue : un toit plein va être posé sur la structure en bois au-dessus de la porte d'accueil afin de protéger les parents en cas de pluie.

Attention : la mise en place de l'étude pourrait changer à nouveau l'organisation existante puisqu'elle implique une modification des effectifs présents sur le centre. Un point sera fait en janvier.

• Pot du mois de décembre

L'accueil de loisirs vous invite à un pot de fin d'année mercredi 18 décembre entre 17 et 19 h à la salle polyvalente Roger Coudert.

Il y aura une exposition, des mascottes, la présence du père Noël et une surprise des enfants à 18h30.

Pour information, le projet de fin d'année du centre de loisirs est l'organisation d'un carnaval le 16 mai.

• Séjours prévus en 2020

Les séjours ne sont qu'au statut de projet pour le moment. Ils n'ont pas encore été votés au conseil municipal.

- **Séjour au ski pour les 11/17 ans :**
 - o même hébergement qu'il y a 2 ans à Saint Sorlin d'Arves
 - o Animateurs encadrants = Kevin, Anaïs et Guillaume
 - o 1^{ère} semaine des vacances de février
 - o En attente des tarifs qui seront soumis au vote du prochain conseil municipal

Remarque : les séjours ski pour les 6/10 ans coûtent très cher (besoin de plus d'encadrants) donc ils ne seront pas proposés tous les ans.

- **Séjour en Bretagne pour les 11/14 ans**
 - o 1^{ère} semaine des vacances de Pâques
 - o Nombreuses activités prévues comme la visite d'un océanarium, la pratique du paddle,...
- **Séjour à St Gilles Croix de vie pour les 8/10 ans**
 - o du 14 au 17 avril
 - o activité nautiques

- **Séjour pour les 4-7 ans**
 - o Mi- juillet- reste à définir

- **Projets intercommunaux**

Depuis la rentrée :

- 6/10 ans : journée sportive le mardi 29 octobre à Brie - 177 enfants dont 30 Servonnais
- 11/17 ans : soirée Halloween à Servon - 75 enfants dont 23 Servonnais
- 14/17 ans : séjour à Barcelone du 20 au 26 oct – 48 enfants en tout – aucun soucis, super séjour pour seulement 250 € !

Prévus pour 2020

- 3 projets pour la jeunesse, 1 pour les 3/5 ans, 1 pour les 6/10 ans
- Toujours pendant les vacances scolaires
- 14/17 ans : seule tranche d'âge à bénéficier d'un séjour. L'objectif est d'attirer cette tranche d'âge qui est peu présente dans les espaces jeunes.

La présidente de la CIPES prend la parole pour saluer le travail mené sur l'espace jeunes et les projets d'intercommunalité. Elle trouve l'ambiance particulièrement bonne, les enfants sont ravis et ils tissent ainsi de nouveaux liens d'amitié ce qui est toujours enrichissant ! Bravo aux responsables de l'espace jeune !

- **Conseil Municipal des Jeunes**

Nouvelles élections prévues au mois de juin.

But du CMJ : porter la parole des enfants sur des projets communaux. Par exemple, le CMJ a été consulté pour le choix des jeux à mettre en place sur la nouvelle aire de jeux à venir. Ils ont un budget qui leur est propre et dont ils sont gestionnaires. Ils sont également impliqués dans le choix des menus de la cantine.

La tranche d'âge reste à définir pour les prochaines élections.

Les enfants se présentent de manière individuelle. Ils mènent une campagne électorale avant l'organisation des élections.

- **Portail Famille**

Le constat est une gestion facilitée pour tout le monde ! Il n'y a que des retours positifs.

A noter : en cas de grève des enseignants, les parents doivent penser à annuler la cantine et le centre de loisirs sur la plateforme (les enseignants ont le devoir de prévenir de leur absence 48h à l'avance).

Dans le cas où l'enseignant préviendrait les parents tardivement, la direction de l'école informera la mairie et les frais d'annulation tardive ne seront pas pris en compte pour ces familles.

Rappel de quelques règles de fonctionnement : une pénalité de 15€ est appliquée aux familles **par enfant** en cas de retard **4 fois de suite**. Si vous avez un problème de trafic ou autre qui vous amènerait à être en retard, n'hésitez pas à prévenir l'accueil de votre retard !

- **Questions diverses**

Que se passe-t-il en cas d'absence d'un animateur :

Aurélie et Guillaume font office de remplaçant.

Pour information :

- Aurélie est présente au centre le soir et Guillaume le midi
- Guillaume ne travaille pas le lundi et Aurélie le vendredi
- Mercredi ils sont tous les 2 présents sur le centre

Comment est organisée la pause méridienne ?

Des activités sont proposées aux enfants de 12h15 à 13h. Ils s'inscrivent auprès des animateurs au moment du déjeuner à la cantine. 3 activités sont proposées avec un effectif maxi de 18 enfants par activité. Les activités sont très variées et s'adaptent à la demande des enfants. Elles peuvent avoir lieu dans le centre ou dans d'autres salles comme le dojo ou la salle polyvalente.

A 13h15 : un point de liaison a été mis en place depuis un an entre la pause méridienne et la reprise des classes. Un animateur prend en charge les enfants dans leur classe et les ramène au calme en procédant par exemple à un rappel de certaines règles, à un bilan de la pause méridienne, ... les enseignantes apprécient car les enfants sont prêts à se remettre au travail dès 13h30.

Quel est le bilan à date de la mise en place de l'étude ?

Un sondage a été transmis aux familles en septembre promettant 50 enfants inscrits. A date, il n'y a que 23 enfants inscrits avec des effectifs répartis ainsi :

- 8 enfants le lundi, 11 le mardi et 21 le jeudi
- 6 CP, 5 CE1, 3 CE2, 3 CM1, 6 CM2

Les enseignantes impliquées pour l'étude sont : Me Pechinot, Me Goulard et Me Heuclin. En cas d'absence, les maîtresses se remplacent.

Il y a de gros problèmes de stationnement le matin sur les parkings de l'école. Certains parents se garent n'importe comment et des tensions surviennent. Que peut-on faire ?

Un aménagement du parking du cimetière sera prochainement réalisé.

Un deuxième policier municipal a été engagé. La mairie va demander aux policiers municipaux de régler la situation même s'il faut en venir à verbaliser les véhicules mal stationnés.

Un rappel au civisme sera inclus dans l'édito du journal municipal.

La situation de propreté des WC s'est-elle améliorée depuis l'alerte de Me Goulard lors du conseil d'école ?

Une surveillance des toilettes a été mise en place. Me Goulard et Séverine font des tournées autour des toilettes pour éviter les dérives à 10h30, 13h et 15h30. Cela a permis de limiter l'état de saleté des WC donc pour le moment, il n'y aura pas de passage supplémentaire des femmes de ménage.

Une meilleure surveillance a également été mise en place pendant la pause méridienne dans les toilettes extérieures.

Enfin de nouveaux distributeurs de papiers toilette en feuilles et non plus en rouleaux ont été installés chez les maternelles. De grosses économies ont été constatées suite à ce changement.

A noter que chez les primaires, le papier toilette finit sur les murs, au plafond ou sur les portes, ce qui peut expliquer parfois les ruptures de stock !